



Association Nationale
pour la Promotion de
l'Education Routière

Les fiches thématiques



ANPER
50, rue Rouget de Lisle
92158 SURESNES cedex
01.41.44.82.60
Permis à points
09 75 177 177



- **Réduire les coûts d'utilisation des véhicules**
- **Limiter les émissions polluantes**
- **Prévenir le risque routier**

Objectifs

- Réaliser un audit de conduite personnalisé
- Connaître les principes de la conduite économique
- Mettre en application un éco-comportement

Durée

- 2 heures
Formation individuelle

Public concerné

- Utilisateur de véhicule à titre privé ou professionnel
- Encadrement des utilisateurs de véhicules à titre professionnel

Tarifs

- Voir fiche tarif

APPROCHE

Mise en pratique réelle pour une application effective quotidienne

Déroulement

- **35 minutes** : accueil et audit de conduite en condition normale de circulation
- **10 minutes** : débriefing de l'audit, évaluation des connaissances en matière de conduite économique
- **15 minutes** : apport de connaissances sur les principes de la conduite économique
- **15 minutes** : démonstration commentée de conduite économique
- **35 minutes** : mise en application des principes de la conduite économique
- **10 minutes** : bilan conseil personnalisé de l'intervention

Prise en compte des spécificités du public

Exemples :

- Éléments physiologiques
- Points particuliers de réglementation et de signalisation (conducteurs «séniors»)
- Typologie de conducteurs

La pédagogie active et les renforcements positifs permettront une mise en confiance de l'audité et pérenniseront une conduite anticipatrice et apaisée.

Une présence sur l'ensemble
du territoire national

Un réseau de plus de 250
intervenants spécialisés

Une organisation
administrative nationale

www.anper.info / www.permis-a-points-anper.com